

## Renseignements

(819) 775-4873, poste 15

N. B. : toutes les participantes et tous les participants sont priés de conserver une copie de leur manuscrit.

Les membres de la Corporation et les membres du jury ainsi que leurs familles ne peuvent participer à ce prix.

## Jury

Le jury est composé de trois personnes.

Le jury se réserve le droit de refuser les textes qui ne respectent pas les règlements du prix.

Le jury n'accordera pas le prix si aucun manuscrit n'est de la qualité exceptionnelle nécessaire pour être publiable avec un strict minimum de travail d'édition. En ce cas, le jury peut attribuer une mention spéciale à un manuscrit.

La décision du jury est finale et sans appel et sera rendue au plus tard le 15 juin.

Publication et lancement du livre primé avant l'édition suivante du Salon du livre de l'Outaouais.

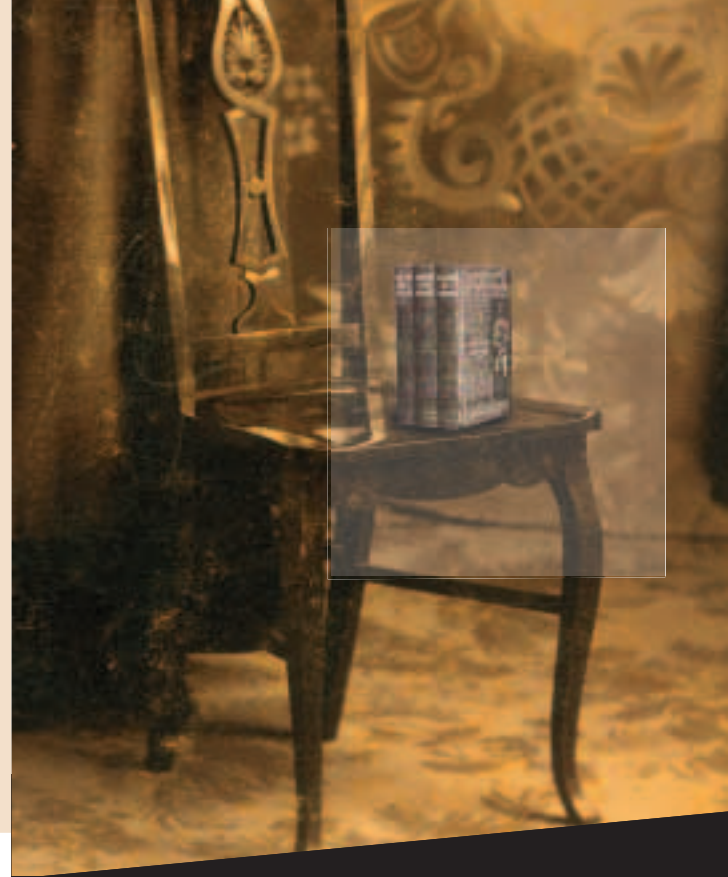
Pour participer, la fiche d'inscription officielle est indispensable. Elle est disponible en page deux de ce document. Vous pouvez aussi l'obtenir en faisant la demande par téléphone au (819) 775-4873, poste 15.

## But

Le Prix littéraire Jacques-Poirier – Outaouais a une double visée. Il a d'abord été mis sur pied pour contribuer à garder bien vivante la mémoire de Jacques Poirier, le fondateur du Salon du livre de l'Outaouais, une institution qui, depuis 1979, joue un rôle-phare pour le secteur du livre et la vie littéraire en Outaouais. Ce prix vient également soutenir et renforcer la création littéraire dans le milieu en mettant en valeur chaque année une auteure ou un auteur qui réside dans l'Outaouais (région 07) ou qui en est originaire et dont le manuscrit proposé a su emporter l'adhésion d'un jury par ses qualités exceptionnelles.

La Corporation du Prix littéraire Jacques-Poirier – Outaouais se compose de représentantes et de représentants des commanditaires du prix et des maisons d'édition qui y sont associés ainsi que de deux représentantes ou représentants de la collectivité.

La Corporation du Prix littéraire Jacques-Poirier – Outaouais remercie les personnes, les entreprises et les organismes qui rendent possible la réalisation du Prix littéraire Jacques-Poirier – Outaouais.



# Prix littéraire Jacques-Poirier Outaouais

Corporation du Prix littéraire  
Jacques-Poirier – Outaouais  
115, rue Principale, bureau 301,  
Gatineau (Québec) J9H 3M2  
[www.slo.qc.ca](http://www.slo.qc.ca)

## Fiche d'inscription

Madame     Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Pseudonyme : \_\_\_\_\_

Téléphone : (    ) \_\_\_\_\_

Télécopieur : (    ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Adresse

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

App. \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Titre de l'ouvrage : \_\_\_\_\_

Genre littéraire (cochez la case correspondante)

- poésie     conte     légende  
 fable     roman     nouvelle  
 récit

Nombre de pages : \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_

(Nom de l'auteure ou de l'auteur)

**M'ENGAGE À RESPECTER LES CONDITIONS  
RELIÉES À CE PRIX.**

Signature

Veillez joindre une copie d'une preuve que vous résidez dans la région de l'Outaouais (07) ou que vous en êtes originaire.

N. B. : joignez les trois (3) exemplaires de votre manuscrit.

N. B. : la décision du jury sera rendue au plus tard le 15 juin.

## Prix

- Une bourse de 2 500 \$
- Publication par les Éditions Vents d'Ouest ou par les Écrits des Hautes-Terres selon l'année et le genre
- Participation au Salon du livre de l'Outaouais à titre d'invitée spéciale ou d'invité spécial
- Mention spéciale (le cas échéant) : une bourse de 500 \$

## Genres littéraires

En alternance :

- 2007 : poésie, conte, légende, fable (Écrits des Hautes-Terres)
- 2008 : roman, nouvelle, récit (Éditions Vents d'Ouest)
- 2009 : poésie, conte, légende, fable (Écrits des Hautes-Terres)
- 2010 : roman, nouvelle, récit (Éditions Vents d'Ouest)
- 2011 : poésie, conte, légende, fable (Écrits des Hautes-Terres)

## Participant·es et participants

- Être de nationalité canadienne ou être immigrante reçue ou immigrant reçu.
- Résider dans la région de l'Outaouais (région administrative 07) ou en être originaire.
- Avoir au moins 18 ans.
- Être disponible pour les activités entourant l'annonce de la remise du prix, la promotion du livre et l'édition suivante du Salon du livre de l'Outaouais.

## Conditions d'admissibilité

- Le prix est accordé pour un manuscrit.
- Les textes sont des œuvres originales et inédites écrites en français.
- Un texte ne peut être soumis qu'une seule fois.

- Les textes en prose doivent comporter entre 120 et 250 pages dactylographiées (25 lignes par page, 250 mots par page).
- Les recueils de poèmes doivent être dactylographiés à double interligne et comporter plus de 80 pages.
- Le manuscrit doit être soumis sur support papier uniquement, et ce, en **trois (3)** exemplaires qui ne seront pas retournés à leur auteure ou auteur. **Les manuscrits reçus par courrier électronique, par télécopieur ou déposés en personne ne seront pas acceptés.**
- La présentation d'un manuscrit accompagné de la fiche d'inscription au prix, dûment signée par l'auteure ou l'auteur, est une confirmation de l'acceptation des présents règlements.
- Le texte ne devra porter aucune signature pour respecter l'anonymat, mais devra être identifié par un pseudonyme.
- Le véritable nom de l'auteure ou de l'auteur ainsi que son adresse et son numéro de téléphone devront être joints à l'envoi dans une enveloppe scellée et identifiée par son pseudonyme.
- La lauréate ou le lauréat s'engage à travailler de bonne foi avec la maison d'édition pour amener son texte à l'état final de publication dans de brefs délais.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard LE DEUXIÈME VENDREDI DE JANVIER. Les auteures et les auteurs doivent les faire parvenir par service postal ou de messagerie, le cachet de la poste ou le reçu de livraison faisant alors foi, à l'adresse suivante : PRIX LITTÉRAIRE JACQUES-POIRIER – OUTAOUAIS 115, rue Principale, bureau 301, Gatineau (Québec) J9H 3M2.

- Si l'une de ces conditions n'est pas respectée, le manuscrit ne sera pas considéré.